



SANTÉ DES HOMMES

Chenille processionnaire du chêne

Thaumetopoea processionea



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

ESPECE NUISIBLE

ORIGINE: espèce native commune en Europe centrale et du Sud (Espagne, Italie), en expansion vers l'Ouest.

HABITAT: chênes à feuilles caduques.

CYCLE DE VIE: annuel, passant l'automne et l'hiver sous forme d'œufs.

NUISANCES

Poils contenant une **toxine urticante** : démangeaisons très vives, conjonctivites, toux irritatives et parfois troubles graves (œdèmes) peuvent survenir lorsque les poils entrent en contact avec la peau et les muqueuses. Dispersion des poils au gré du vent lorsque la chenille est agressée. Les **poils ont une forme de harpon qui s'accroche aux habits ou à la peau**.

Défoliation des chênes sans danger pour la vie de l'arbre mais contribue à l'affaiblir et le prédispose à des attaques de ravageurs ou pathogènes secondaires.



Période de risque d'exposition

J
F
M
A
M
J
J
A
S
O
N
D



Observatoire des arborescences

LES BONS GESTES SANTÉ

- Ne pas manipuler les chenilles et les nids
- Ne pas balayer une procession de chenilles afin d'éviter de créer un nuage de poils urticants
- Porter des vêtements couvrants si fréquentation des zones infectées
- Eviter de se frotter les yeux en cas d'exposition
- En cas de doute ou en cas de contact : prendre une douche, changer de vêtements et les laver au dessus de 60°C. Consulter un professionnel de santé en cas de douleurs persistantes.
- Ne pas faire sécher le linge à l'extérieur par grand vent.

RECONNAISSANCE

Tête de couleur brune foncée.

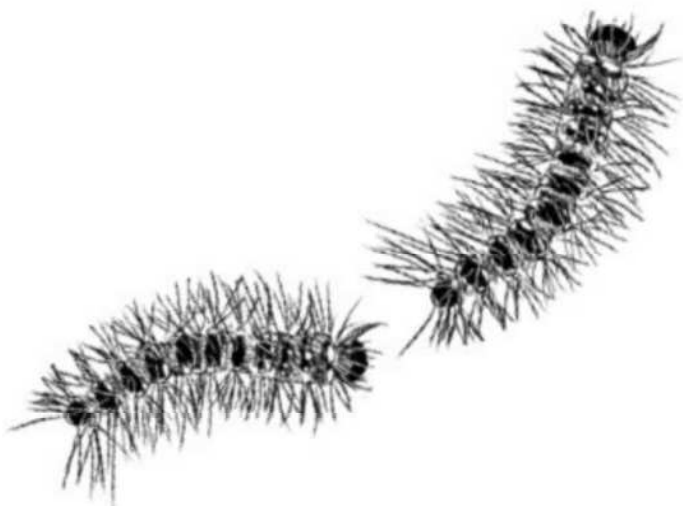
Corps de couleur brun clair au niveau du flanc et des plaques rouge-brun sur le dessus.

Très velue et couverte de poils urticants gris argentés.

Jusqu'à 5 cm de longueur en fin de développement.

Nid en forme de cocon accolé au tronc d'arbre ou suspendu sous une branche.

Procession le long du tronc uniquement.



© Mariolou

RECOMMANDATIONS DE GESTION

- Faire appliquer un insecticide biologique (bactérie *Bacillus thuringiensis*) en **avril/mai** (premiers stades larvaires) ou un **traitement chimique** (en cas de rattrapage) en mai/juin.
- Mettre en place des **mesures de détection** de la présence des papillons processionnaires à l'aide de **pièges à phéromone** (juillet à septembre).
- En cas de détection de mâles dans les pièges, procéder à une lutte curative privilégiant la **lutte mécanique** : destruction des nids (par brûlage en mai/juin).
- Les zones où les niveaux d'infestation sont élevés devraient faire l'objet de traitements insecticides à partir du sol.

RISQUES DE CONFUSION

Processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*) : font des dégâts sur le pin et le cèdre et n'ont pas le même cycle biologique.

Bombyx disparate (*Lymantria dispar*) : Chenilles non grégaires velues avec des tâches rouges et bleues.

Signalez-les !

En remplissant le formulaire en ligne sur www.chenille-risque.info



Réalisé & distribué par



FREDON
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

Contact

Siège social de FREDON BFC
1 rue J-B Gambut 21200 BEAUNE
<https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte>



contact@fredonbfc.fr
03.80.25.95.45



Financé par